

## Commune de TACOIGNIERES

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° SIDPC/2021-025

du 22 / 06 / 2021

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

Arrêté préfectoral

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet

Arrêté préfectoral du 02 novembre 1992

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

date

effet

date

effet

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte

zone 5

Moyenne

zone 4

Modérée

zone 3

Faible

zone 2

Très faible

Zone 1

## pièces jointes

### 5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEAT, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :




Pour le Préfet,  
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

  
Thomas LAVIELLE



**Risques naturels:**


PPRn approuvé ou prescrit ou arrêtés préfectoraux pris au titre  
de l'ancien article R.111-3 du code de l'urbanisme

-  Périmètre de risque d'inondation
-  Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux
-  Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

**Risques technologiques:**

-  PPRT approuvé ou périmètre prescrit
-  Périmètre de risque technologique

**Limites:**

-  Communales

**Avertissement:**

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer  
aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances  
des risques majeurs.

**Maître d'ouvrage**

Direction départementale des territoires des Yvelines  
Service de développement / Espaces, risques et résilience  
35, rue de Nantes 78175  
78000 VERSAILLES cedex  
TÉL. 01.37.47.78.00

